

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2025 - 12260 - 1999 B 01479 - 428 790 281 - A.G.L.C.

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AGLC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 34 RUE IRMA MOREAU		13080 AIX EN PROVENCE	
Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 4 2 8 7 9 0 2 8 1 0 0 0 3 7		Néant ☐	
		Exercice N, fin le : 31/12/2024	
		N-1 : 31/12/2023	
		N-2 : 31/12/2022	
		N-3 : 31/12/2021	
		N-4 : 31/12/2020	
		N-5 : 31/12/2019	
		N-6 : 31/12/2018	
		N-7 : 31/12/2017	
		N-8 : 31/12/2016	
		N-9 : 31/12/2015	
		N-10 : 31/12/2014	
		N-11 : 31/12/2013	
		N-12 : 31/12/2012	
		N-13 : 31/12/2011	
		N-14 : 31/12/2010	
		N-15 : 31/12/2009	
		N-16 : 31/12/2008	
		N-17 : 31/12/2007	
		N-18 : 31/12/2006	
		N-19 : 31/12/2005	
		N-20 : 31/12/2004	
		N-21 : 31/12/2003	
		N-22 : 31/12/2002	
		N-23 : 31/12/2001	
		N-24 : 31/12/2000	
		N-25 : 31/12/1999	
		N-26 : 31/12/1998	
		N-27 : 31/12/1997	
		N-28 : 31/12/1996	
		N-29 : 31/12/1995	
		N-30 : 31/12/1994	
		N-31 : 31/12/1993	
		N-32 : 31/12/1992	
		N-33 : 31/12/1991	
		N-34 : 31/12/1990	
		N-35 : 31/12/1989	
		N-36 : 31/12/1988	
		N-37 : 31/12/1987	
		N-38 : 31/12/1986	
		N-39 : 31/12/1985	
		N-40 : 31/12/1984	
		N-41 : 31/12/1983	
		N-42 : 31/12/1982	
		N-43 : 31/12/1981	
		N-44 : 31/12/1980	
		N-45 : 31/12/1979	
		N-46 : 31/12/1978	
		N-47 : 31/12/1977	
		N-48 : 31/12/1976	
		N-49 : 31/12/1975	
		N-50 : 31/12/1974	
		N-51 : 31/12/1973	
		N-52 : 31/12/1972	
		N-53 : 31/12/1971	
		N-54 : 31/12/1970	
		N-55 : 31/12/1969	
		N-56 : 31/12/1968	
		N-57 : 31/12/1967	
		N-58 : 31/12/1966	
		N-59 : 31/12/1965	
		N-60 : 31/12/1964	
		N-61 : 31/12/1963	
		N-62 : 31/12/1962	
		N-63 : 31/12/1961	
		N-64 : 31/12/1960	
		N-65 : 31/12/1959	
		N-66 : 31/12/1958	
		N-67 : 31/12/1957	
		N-68 : 31/12/1956	
		N-69 : 31/12/1955	
		N-70 : 31/12/1954	
		N-71 : 31/12/1953	
		N-72 : 31/12/1952	
		N-73 : 31/12/1951	
		N-74 : 31/12/1950	
		N-75 : 31/12/1949	
		N-76 : 31/12/1948	
		N-77 : 31/12/1947	
		N-78 : 31/12/1946	
		N-79 : 31/12/1945	
		N-80 : 31/12/1944	
		N-81 : 31/12/1943	
		N-82 : 31/12/1942	
		N-83 : 31/12/1941	
		N-84 : 31/12/1940	
		N-85 : 31/12/1939	
		N-86 : 31/12/1938	
		N-87 : 31/12/1937	
		N-88 : 31/12/1936	
		N-89 : 31/12/1935	
		N-90 : 31/12/1934	
		N-91 : 31/12/1933	
		N-92 : 31/12/1932	
		N-93 : 31/12/1931	
		N-94 : 31/12/1930	
		N-95 : 31/12/1929	
		N-96 : 31/12/1928	
		N-97 : 31/12/1927	
		N-98 : 31/12/1926	
		N-99 : 31/12/1925	
		N-100 : 31/12/1924	
		N-101 : 31/12/1923	
		N-102 : 31/12/1922	
		N-103 : 31/12/1921	
		N-104 : 31/12/1920	
		N-105 : 31/12/1919	
		N-106 : 31/12/1918	
		N-107 : 31/12/1917	
		N-108 : 31/12/1916	
		N-109 : 31/12/1915	
		N-110 : 31/12/1914	
		N-111 : 31/12/1913	
		N-112 : 31/12/1912	
		N-113 : 31/12/1911	
		N-114 : 31/12/1910	
		N-115 : 31/12/1909	
		N-116 : 31/12/1908	
		N-117 : 31/12/1907	
		N-118 : 31/12/1906	
		N-119 : 31/12/1905	
		N-120 : 31/12/1904	
		N-121 : 31/12/1903	
		N-122 : 31/12/1902	
		N-123 : 31/12/1901	
		N-124 : 31/12/1900	
		N-125 : 31/12/1899	
		N-126 : 31/12/1898	
		N-127 : 31/12/1897	
		N-128 : 31/12/1896	
		N-129 : 31/12/1895	
		N-130 : 31/12/1894	
		N-131 : 31/12/1893	
		N-132 : 31/12/1892	
		N-133 : 31/12/1891	
		N-134 : 31/12/1890	
		N-135 : 31/12/1889	
		N-136 : 31/12/1888	
		N-137 : 31/12/1887	
		N-138 : 31/12/1886	
		N-139 : 31/12/1885	
		N-140 : 31/12/1884	
		N-141 : 31/12/1883	
		N-142 : 31/12/1882	
		N-143 : 31/12/1881	
		N-144 : 31/12/1880	
		N-145 : 31/12/1879	
		N-146 : 31/12/1878	
		N-147 : 31/12/1877	
		N-148 : 31/12/1876	
		N-149 : 31/12/1875	
		N-150 : 31/12/1874	
		N-151 : 31/12/1873	
		N-152 : 31/12/1872	
		N-153 : 31/12/1871	
		N-154 : 31/12/1870	
		N-155 : 31/12/1869	
		N-156 : 31/12/1868	
		N-157 : 31/12/1867	
		N-158 : 31/12/1866	
		N-159 : 31/12/1865	
		N-160 : 31/12/1864	
		N-161 : 31/12/1863	
		N-162 : 31/12/1862	
		N-163 : 31/12/1861	
		N-164 : 31/12/1860	
		N-165 : 31/12/1859	
		N-166 : 31/12/1858	
		N-167 : 31/12/1857	
		N-168 : 31/12/1856	
		N-169 : 31/12/1855	
		N-170 : 31/12/1854	
		N-171 : 31/12/1853	
		N-172 : 31/12/1852	
		N-173 : 31/12/1851	
		N-174 : 31/12/1850	
		N-175 : 31/12/1849	
		N-176 : 31/12/1848	
		N-177 : 31/12/1847	
		N-178 : 31/12/1846	
		N-179 : 31/12/1845	
		N-180 : 31/12/1844	
		N-181 : 31/12/1843	
		N-182 : 31/12/1842	
		N-183 : 31/12/1841	
		N-184 : 31/12/1840	
		N-185 : 31/12/1839	
		N-186 : 31/12/1838	
		N-187 : 31/12/1837	
		N-188 : 31/12/1836	
		N-189 : 31/12/1835	
		N-190 : 31/12/1834	
		N-191 : 31/12/1833	
		N-192 : 31/12/1832	
		N-193 : 31/12/1831	
		N-194 : 31/12/1830	
		N-195 : 31/12/1829	
		N-196 : 31/12/1828	
		N-197 : 31/12/1827	
		N-198 : 31/12/1826	
		N-199 : 31/12/1825	
		N-200 : 31/12/1824	
		N-201 : 31/12/1823	
		N-202 : 31/12/1822	
		N-203 : 31/12/1821	
		N-204 : 31/12/1820	
		N-205 : 31/12/1819	
		N-206 : 31/12/1818	
		N-207 : 31/12/1817	
		N-208 : 31/12/1816	
		N-209 : 31/12/1815	
		N-210 : 31/12/1814	
		N-211 : 31/12/1813	
		N-212 : 31/12/1812	
		N-213 : 31/12/1811	
		N-214 : 31/12/1810	
		N-215 : 31/12/1809	
		N-216 : 31/12/1808	
		N-217 : 31/12/1807	
		N-218 : 31/12/1806	
		N-219 : 31/12/1805	
		N-220 : 31/12/1804	
		N-221 : 31/12/1803	
		N-222 : 31/12/1802	
		N-223 : 31/12/1801	
		N-224 : 31/12/1800	
		N-225 : 31/12/1799	
		N-226 : 31/12/1798	
		N-227 : 31/12/1797	
		N-228 : 31/12/1796	
		N-229 : 31/12/1795	
		N-230 : 31/12/1794	
		N-231 : 31/12/1793	
		N-232 : 31/12/1792	
		N-233 : 31/12/1791	
		N-234 : 31/12/1790	
		N-235 : 31/12/1789	
		N-236 : 31/12/1788	
		N-237 : 31/12/1787	
		N-238 : 31/12/1786	
		N-239 : 31/12/1785	
		N-240 : 31/12/1784	
		N-241 : 31/12/1783	
		N-242 : 31/12/1782	
		N-243 : 31/12/1781	
		N-244 : 31/12/1780	
		N-245 : 31/12/1779	
		N-246 : 31/12/1778	
		N-247 : 31/12/1777	
		N-248 : 31/12/1776	
		N-249 : 31/12/1775	
		N-250 : 31/12/1774	
		N-251 : 31/12/1773	
		N-252 : 31/12/1772	
		N-253 : 31/12/1771	
		N-254 : 31/12/1770	
		N-255 : 31/12/1769	
		N-256 : 31/12/1768	
		N-257 : 31/12/1767	
		N-258 : 31/12/1766	
		N-259 : 31/12/1765	
		N-260 : 31/12/1764	
		N-261 : 31/12/1763	
		N-262 : 31/12/1762	
		N-263 : 31/12/1761	
		N-264 : 31/12/1760	
		N-265 : 31/12/1759	
		N-266 : 31/12/1758	
		N-267 : 31/12/1757	
		N-268 : 31/12/1756	
		N-269 : 31/12/1755	
		N-270 : 31/12/1754	
		N-271 : 31/12/1753	
		N-272 : 31/12/1752	
		N-273 : 31/12/1751	
		N-274 : 31/12/1750	
		N-275 : 31/12/1749	
		N-276 : 31/12/1748	
		N-277 : 31/12/1747	
		N-278 : 31/12/1746	
		N-279 : 31/12/1745	
		N-280 : 31/12/1744	
		N-281 : 31/12/1743	
		N-282 : 31/12/1742	
		N-283 : 31/12/1741	
		N-284 : 31/12/1740	
		N-285 : 31/12/1739	
		N-286 : 31/12/1738	
		N-287 : 31/12/1737	
		N-288 : 31/12/1736	
		N-289 : 31/12/1735	
		N-290 : 31/12/1734	
		N-291 : 31/12/1733	
		N-292 : 31/12/1732	
		N-293 : 31/12/1731	
		N-294 : 31/12/1730	
		N-295 : 31/12/1729	
		N-296 : 31/12/1728	
		N-297 : 31/12/1727	
		N-298 : 31/12/1726	
		N-299 : 31/12/1725	
		N-300 : 31/12/1724	
		N-301 : 31/12/1723	
		N-302 : 31/12/1722 </	

Désignation de l'entreprise AGLC			Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 788 986)		DA	788 986	788 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	7	7
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	78 903	78 903
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants ☐ EJ ☐)		DG	4 733 997	5 569 678
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 230 695	1 064 341
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	6 832 589	7 501 915
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	155 570	217 491
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	155 570	217 491
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	7 224 126	3 200 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)		DV	4 573	4 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		12 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	605 964	723 330
	Dettes fiscales et sociales		DY	275 953	395 118
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	945 453	543 318
	Autres dettes		EA	34 821	38 596
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	9 090 888	4 916 934	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	16 079 047	12 636 341	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 314 952	4 904 934
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	270		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AGLC							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	6 001 749	FH		FI	6 001 749	7 175 521	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 001 749	FK		FL	6 001 749	7 175 521	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	286 802	64 162	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 557 202	3 001 836	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 845 753	10 241 518	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 435 831	3 187 332	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	152 982	104 700	
	Salaires et traitements *					FY	371 040	296 219	
	Charges sociales (10)					FZ	145 338	125 589	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements * (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 456 537	2 787 322
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	84 473	9 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	155 570	217 491	
	Autres charges (12)					GE	3 449 486	2 176 231	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 251 257	8 903 885	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	1 594 495	1 337 633		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	257 896	136 983	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 488	12 085	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		233	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	270 385	149 301		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	212 245	120 641	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	212 245	120 641		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	58 139	28 660		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 652 635	1 366 294		

Désignation de l'entreprise AGLC										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		34 016	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		34 016	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	69 838	5 081	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		27 163	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	69 838	32 244	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(69 838)	1 772	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	352 102	303 725	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 116 137	10 424 836	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	9 885 442	9 360 495	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 230 695	1 064 341	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	33 566		
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	60 310		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9									
		dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES (REFACTUREES AUX CLIENTS)										10 871			
REMISES EN ETAT V2HICULES 2023										21 694			
PRIMES ASSURANCES 2023										37 273			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 079 047 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **11 116 137 euros** et un total charges de **9 885 442 euros**, dégageant ainsi un résultat de **1 230 695 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode de comptabilisation des cessions de véhicules

Conformément à la position de la compagnie des commissaires aux comptes, les entreprises pour lesquelles les cessions de véhicules constituent des opérations courantes, ce qui est le cas de la société AGLC, peuvent analyser ces opérations comme ayant un caractère d'exploitation.

C'est pourquoi la valeur nette comptable et les produits de cession de ces véhicules ont été enregistrés aux postes "autres charges d'exploitation" et "autres produits d'exploitation" du compte de résultat pour des montants respectifs de 3 449 095 € et 4 557 202 €, soit une plus-value de 1 103 107 €.

Provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour franchises sur sinistres et réparation des véhicules à hauteur de 35 570 € et une provision pour frais d'entretien de véhicules non refacturables à hauteur de 170 000 €.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 449					92 449
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 449					92 449
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 413					2 413
	Instal, agencement, aménagement divers	205 733					205 733
	Matériel de transport	11 262 891		5 313 545		6 986 465	9 589 971
	Matériel de bureau, mobilier	75 111					75 111
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	30 000		60 000			90 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 576 148		5 373 545		6 986 465	9 963 228
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	160 192					160 192
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 878					4 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165 070					165 070
TOTAL		11 833 667		5 373 545		6 986 465	10 220 747

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	508	483		991
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	163 670	8 255		171 925
	Matériel de transport	4 489 444	2 443 458	3 537 370	3 395 533
	Matériel de bureau, mobilier	61 089	4 341		65 430
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 714 711	2 456 537	3 537 370	3 633 878
TOTAL		4 714 711	2 456 537	3 537 370	3 633 878

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	217 491	155 570	217 491	155 570
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	217 491	155 570	217 491	155 570
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	10 656	84 473	9 000	86 129
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 656	84 473	9 000	86 129
TOTAL GENERAL		228 148	240 043	226 492	241 699

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

240 043

226 492

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 878	4 878	
	Clients douteux ou litigieux	103 355	103 355	
	Autres créances clients	1 426 890	1 426 890	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personne et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	58 831	58 831	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 187	4 187	
	Groupe et associés (2)	4 094 221	4 094 221	
	Débiteurs divers	34 027	34 027	
	Charges constatées d'avances	50 471	50 471	
TOTAL DES CREANCES		5 776 860	5 776 860	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	270	270		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 223 856	4 447 920	2 775 936	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	605 964	605 964		
	Personne et comptes rattachés	31 212	31 212		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 603	36 603		
	Impôts sur les bénéfices	48 376	48 376		
	Taxes sur la valeur ajoutée	157 474	157 474		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 287	2 287		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	945 453	945 453		
	Groupe et associés (2)	4 573	4 573		
	Autres dettes	34 821	34 821		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		9 090 888	6 314 952	2 775 936	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 358 927			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		344 061			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 573			

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	92 449	01/01/2000 ETABLISSEMENT D'AIX EN PROVENCE
TOTAL	92 449	

Le fonds de commerce est comptabilisé pour sa valeur d'acquisition. Il a une utilisation procurant des avantages non limités dans le temps. Par conséquent, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/15, il n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation comparant la valeur comptable du groupe d'actifs auquel il a été affecté, avec la valeur actuelle de ce groupe d'actifs, elle-même déterminée en fonction de la valeur vénale.

Compte tenu des ratios applicables au chiffre d'affaires du secteur d'activité, la valeur actuelle du groupe d'actifs est au moins équivalente à sa valeur nette comptable d'où l'absence de constatation d'une dépréciation.

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		246 326
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	8 990	8 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FRS FACTURES NON PARVENUES	223 163	223 163
Dettes fiscales et sociales PERSONNEL, PROV. CONGES PAYES ORGANISMES SOCIAUX CH SUR CONGES A PAYER	10 294 3 879	14 173

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES DIVERSES		50 471	50 471
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			50 471

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2024

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		69 838
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		69 838
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 871	
CHARGES S/EXERC.ANT.	58 967	
Résultat exceptionnel		(69 838)

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	788 986				788 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7				7
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	78 903				78 903
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	5 569 678	164 897		(1 000 578)	4 733 997
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 064 341	(1 064 341)		1 230 695	1 230 695
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	7 501 915	(899 444)		230 117	6 832 589

Date de l'assemblée générale 28/06/2024

Dividendes attribués 1 900 022

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 899 444

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 602 471

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 602 471

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (669 327)

Engagements financiers

31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Montant non significatif car indemnités couvertes par le contrat avec l'organisme retraite IRP AUTO		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations



31/12/2024

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
AGENCE DE LOCATION - ADL - SIREN : 333450914 8 PLACE DES MARSEILLAISES 13001 MARSEILLE	220 600	2 133 283	40,50	86 904	86 905
SGPR - SIREN : 501060289 ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE	300 000	618 074	20,00	73 287	73 287
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
AGENCE DE LOCATION - ADL - SIREN : 333450914 8 PLACE DES MARSEILLAISES 13001 MARSEILLE	2 000		2 570 406	424 230	165 675
SGPR - SIREN : 501060289 ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE			3 863 625	65 594	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avais					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Les chiffres indiqués concernant les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat de la sté SGPR sont ceux de l'exercice clos le 31/12/23.

A.G.L.C

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 788.986 EUROS

**Siège social : 34, rue Irma Moreau
13100 AIX EN PROVENCE**

428 790 281 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2024

BRUNO HUGUETTE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE D'AIX-EN-PROVENCE
30, Chemin des Tuileries – 13015 MARSEILLE**

**Tél : 04.96.15.49.30
E-mail : huguette.bruno@hbruno.fr**



A l'Assemblée Générale,

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.L.C. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT

2-1. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2-3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Il ne m'appartient pas d'exprimer d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



2-4. Vérification du rapport du Président et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

2-5. Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2-6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

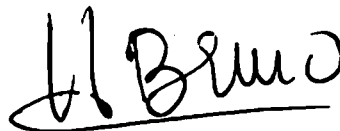
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

 2

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 12/06/2025
Le Commissaire aux Comptes



H. BRUNO



Désignation de l'entreprise : AGLC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12						
Adresse de l'entreprise : 34 RUE IRMA MOREAU		Durée de l'exercice précédent : 12						
Numéro SIRET : 4 2 8 7 9 0 2 8 1 0 0 0 3 7		Néant ☐						
		Exercice N, c. l. g. : 31122024						
		N-1 : 31122023						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CN	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires	AP	AC				
		Fonds commercial (I)	AF	AI	92 449	92 449		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 413	991	1 423	1 905
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 870 814	3 632 887	6 237 927	6 829 532
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY	90 000		90 000	30 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	160 192			160 192
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BC				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 878		4 878	4 878
TOTAL (II)		BJ	10 220 747	BK	3 633 878	6 586 869	7 118 956	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	HL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC				
		En cours de production de services	BP	BC				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 530 244	86 129	1 444 115	1 887 115
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 191 266		4 191 266	76 469
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	46 763		46 763	46 763
Disponibilités		CF	CG	3 759 564		3 759 564	3 493 425	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	50 471		50 471	13 614	
	TOTAL (III)	CJ	9 578 307	CK	86 129	9 492 178	5 517 384	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	19 799 054	IA	3 720 007	16 079 047	12 636 341	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 878	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :			Créances :	
Immobilisations :								

Désignation de l'entreprise <u>AGLC</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 788 986)	DA	788 986	788 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7	7
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	78 903	78 903
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	4 733 997	5 569 678
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 230 695	1 064 341
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	6 832 589
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		DO		
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	155 570	217 491
	Provisions pour charges	DQ		
		DR	155 570	217 491
	TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 200 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		4 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		12 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	605 964	723 330
	Dettes fiscales et sociales	DY	275 953	395 118
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	945 453	543 318
	Autres dettes	EA	34 821	38 596
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 090 888	4 916 934
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	16 079 047	12 636 341
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 314 952	4 904 934	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	270		

Désignation de l'entreprise : AGLC				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	6 001 749	FH		FI	6 001 749	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 001 749	FK		FL	6 001 749	
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FR	286 802	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 557 202	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 845 753	10 241 518
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 435 817	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	152 982	
	Salaires et traitements *					FY	371 040	
	Charges sociales (10)					FZ	145 338	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 456 537
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	84 473
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	155 570
	Autres charges (12)					GE	3 449 486	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 251 257	8 903 885
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	257 896	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 488	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	12 085	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	233	
	Total des produits financiers (V)					GP	270 385	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	149 301	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	212 245	
	Différences négatives de change					GS	120 641	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	212 245	120 641	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	58 139	28 660	
					GW	1 652 635	1 366 294	

Désignation de l'entreprise: AGLC		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	34 016
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	34 016
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	69 838
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	27 163
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	69 838
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(69 838)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	352 102
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 116 137
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 885 442
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 230 695
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	33 566
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(reba) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(reba) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	(reba) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	60 310
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	(13) dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	AMENDES (REFACTUREES AUX CLIENTS)	10 871	
	REMISES EN ETAT V2HICULES 2023	21 694	
PRIMES ASSURANCES 2023	37 273		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de 16 079 047 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 11 116 137 euros et un total charges de 9 885 442 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 230 695 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode de comptabilisation des cessions de véhicules

Conformément à la position de la compagnie des commissaires aux comptes, les entreprises pour lesquelles les cessions de véhicules constituent des opérations courantes, ce qui est le cas de la société AGLC, peuvent analyser ces opérations comme ayant un caractère d'exploitation.

C'est pourquoi la valeur nette comptable et les produits de cession de ces véhicules ont été enregistrés aux postes "autres charges d'exploitation" et "autres produits d'exploitation" du compte de résultat pour des montants respectifs de 3 449 095 € et 4 557 202 €, soit une plus-value de 1 103 107 €.

Provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour franchises sur sinistres et réparation des véhicules à hauteur de 35 570 € et une provision pour frais d'entretien de véhicules non refacturables à hauteur de 170 000 €.



Immobilisations

INCORPORELLES

Frais d'établissement et de développement

Autres

92 449

92 449

TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

92 449

92 449

CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre
sur sol d'autrui
instal. agenc. aménagement

Instal. technique, matériel outillage industriels

Instal. agencement, aménagement divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2 413

205 733

11 262 891

75 111

30 000

11 576 148

5 313 545

60 000

5 373 545

6 986 465

6 986 465

2 413

205 733

9 589 971

75 111

90 000

9 963 228

FINANCIERES

Participations évaluées en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES

160 192

4 878

165 070

160 192

4 878

165 070

TOTAL

11 833 667

5 373 545

6 986 465

10 220 747



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	508	483		991
Autres Instal, agencement, aménagement divers	163 670	8 255		171 925
Matériel de transport	4 489 444	2 443 458		3 195 333
Matériel de bureau, mobilier	61 089	4 341		65 430
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 714 711	2 456 537	3 537 370	3 633 878
TOTAL	4 714 711	2 456 537	3 537 370	3 633 878



Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement, aménag.						
Instal technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	217 491	155 570	217 491	155 570
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	217 491	155 570	217 491	155 570
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	10 656	84 473	9 000	86 129
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 656	84 473	9 000	86 129
TOTAL GENERAL	228 148	240 043	226 492	241 699
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		240 043	226 492	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				



Créances et Dettes

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 878	4 878	
Clients douteux ou litigieux	103 355	103 355	
Autres créances clients	1 426 890	1 426 890	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	58 831	58 831	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	4 187		
Groupe et associés (2)	4 094 221		
Débiteurs divers	34 027		
Charges constatées d'avances	50 471	50 471	
TOTAL DES CREANCES	5 776 860	5 776 860	



- (1) Prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	270	270		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 223 856	4 447 920	2 775 936	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	605 964	605 964		
Personnel et comptes rattachés	31 212	31 212		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 603	36 603		
Impôts sur les bénéfices	48 376	48 376		
Taxes sur la valeur ajoutée	157 474	157 474		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 287	2 287		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	945 453	945 453		
Groupe et associés (2)	4 573	4 573		
Autres dettes	34 821	34 821		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 090 888	6 314 952	2 775 936	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 358 927			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	344 061			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 573			

Fonds Commercial

31/12/2024	Observations
------------	--------------

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

92 449 01/01/2000 Etablissement d'Aix en Provence

TOTAL

92 449

Le fonds de commerce est comptabilisé pour sa valeur d'acquisition. Il a une utilisation procurant des avantages non limités dans le temps. Par conséquent, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/15, il n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation comparant la valeur comptable du groupe d'actifs auquel il a été affecté, avec la valeur actuelle de ce groupe d'actifs, elle-même déterminée en fonction de la valeur vénale.
Compte tenu des ratios applicables au chiffre d'affaires du secteur d'activité, la valeur actuelle du groupe d'actifs est au moins équivalente à sa valeur nette comptable d'où l'absence de constatation d'une dépréciation.



Charges à payer

	31/12/2024
Total des Charges à payer	246 326
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 990
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	8 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 163
FRS FACTURES NON PARVENUES	223 163
Dettes fiscales et sociales	14 173
PERSONNEL, PROV. CONGES PAYES	10 294
ORGANISMES SOCIAUX CH SUR CONGES A PAYER	3 879



2025 RELEASE UNDER E.O. 14176

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			50 471
CHARGES DIVERSES		50 471	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES**Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES**[illegible]

Produits et Charges exceptionnels

Total des produits exceptionnels

Total des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opération de gestion

AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES

CHARGES S/EXERC.ANT.

Résultat exceptionnel

31/12/2024

69 838

69 838

10 871

58 967

(69 838)



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	788 986				788 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7				7
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	78 903				78 903
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	5 569 678	164 897		(1 000 578)	4 733 997
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 064 341	(1 064 341)		1 230 695	1 230 695
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	7 501 915	(899 444)		230 117	6 832 589

Date de l'assemblée générale 28/06/2024

Dividendes attribués 1 900 022

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 899 444

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 602 471

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 602 471

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (669 327)



Engagements financiers

31/12/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail



Engagements en pensions, retraite et assimilés

Montant non significatif car indemnités couvertes par le contrat avec l'organisme
retraite IRP AUTO

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

Filiales et participations

31/12/2024

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)Valeur comptable des titres détenus
Brute
Netto

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

AGENCE DE LOCATION - ADL - SIREN : 333450914
8 PLACE DES MARSEILLAISES 13001 MARSEILLE

220 600 2 133 283 40,50 86 904 86 905

SGPR - SIREN : 501060289
ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE

300 000 618 074 20,00 73 287 73 287

1. Filiales (Plus de 50 %)

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
-------------------------------	--	--------------------	--------------------------------------	-------------------------



2. Participations (10 à 50 %)

AGENCE DE LOCATION - ADL - SIREN : 333450914
8 PLACE DES MARSEILLAISES 13001 MARSEILLE

2 000 2 570 406 424 230 165 675

SGPR - SIREN : 501060289
ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE

3 863 625 65 594

B. Renseignements globaux

Capital
Capitaux propres
Quote part détenue en pourcentage
Valeur comptable des titres détenus - Brute
Valeur comptable des titres détenus - Nette
Prêts et avances consentis
Montant des cautions et avais
Chiffre d'affaires
Résultat du dernier exercice clos
Dividendes encaissésFiliales non reprises en A
françaises étrangèresParticipations non reprises en A
françaises étrangères

Les chiffres indiqués concernant les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat de la sté SGPR sont ceux de l'exercice clos le 31/12/23.

A.G.L.C.

Société par actions simplifiée

Capital social : 788.986 Euros

Siège social : 34 rue Irma Moreau

13100 AIX EN PROVENCE

428 790 281 R.C.S. AIX EN PROVENCE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

TROISIEME DECISION

I. – L'Associé Unique rappelle tout d'abord qu'un prélèvement de 1 800 000 € a déjà été effectué sur les réserves au 31/12/2024, par décision en date du 28/03/2025. De ce fait, le solde du compte « Autres Réserves » n'est plus que de **2 933 997 €**.

II. - L'associé unique décide d'affecter et répartir le bénéfice de l'exercice approuvé, soit **1 230 695 euros**, comme suit :

- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, soit :	1 004 164 €
- Le solde, soit :	226 531 €
Au compte « Autres Réserves »	
Total égal au résultat de l'exercice :	1 230 695 €

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à 14 € par action. Il serait versé à compter du 1^{er} juillet 2025, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opéreraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II.- L'associé unique prend acte, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., les dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

III. - Il est ici précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende unitaire	Dividende global	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2023	12,54 €	899 444,04 €	899 444,04 €	/
04/04/2024 : Décision Président distribution exceptionnelle	13,95 €	1 000 577,70 €	1 000 577,70 €	/
31/12/2022	10,46 €	750 253,96 €	750 253,96 €	
31/12/2021	9,76 €	700 045,76 €	700 045,76	/

Extrait certifié conforme,
Le Président : P/O SAS BWA : Alexandre KIATIBIAN

